Déchèterie d'Orgeval

Accessible aux particuliers uniquement.

Description

Communes concernées

Les habitants des 73 communes ont accès à l'ensemble des 11 déchèteries du territoire.

Jours et horaires d'ouverture à compter du 1er janvier 2023

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)

• Lundi, samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

• Mardi : 9h - 12h

• Vendredi: 13h30 - 18h

• Dimanche: 9h - 12h et 13h30 - 17h

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)

Lundi, samedi, dimanche: 9h - 12h et 13h30 - 17h

Mardi : 9h - 12h

• Vendredi: 13h30 - 17h

Ouvert les jours fériés sauf le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.

Conditions de dépôt

A noter que ne sont pas autorisés :

- les véhicules équipés de bennes basculantes (camion plateau, etc.)
- les véhicules de plus de 1m90 de hauteur
- les remorques égales ou supérieures à 500kg

Justificatifs à présenter pour les particuliers:

 Badge ou justificatif de domicile de moins de 3 mois Pièce d'identité

Dépôt exceptionnel (déménagement, décès):

La demande de dépôt exceptionnel doit être sollicitée 2 jours ouvrés avant la date souhaitée via le <u>formulaire en ligne</u>.

Déchets acceptés

Déblais/gravats, déchets verts, encombrants, bois, cartons, métaux, huiles de vidange, huiles de friture, piles/accumulateurs, DEEE, lampes, DDS, papiers, plastiques, verres

Adresse

Adresse Route départementale 45 Code postal 78630 Commune Orgeval

Contactez la plateforme téléphonique INFO déchets au 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Demande de dépôt exceptionnel

Demande de badge d'accès à la déchèterie (particulier)

Demande de bac déchet pour habitat individuel

Demande de bac déchet pour habitat collectif

Règlement des déchèteries à compter du 12/10/2023